

La précarité menstruelle

Madame la Présidente, Cher-e-s collègues,

Avant moi, d'autres personnes avaient porté ce sujet. Un sujet délicat, tabou mais tellement important pour des milliers de jeunes filles. Un rapport de députés a même révélé que cette précarité touchait environ 20 % des femmes.

Aujourd'hui, je veux parler des jeunes filles dans nos collèges. Il faut limiter l'absentéisme, l'exclusion sociale, les problèmes de santé liés au manque de changement de protection (infections...). Elles ont le droit, toutes le droit, d'apprendre dans de bonnes conditions. C'est de notre responsabilité et c'est malheureusement une réalité sur le terrain. Comme vous pouvez le voir, la précarité menstruelle a de nombreuses conséquences, qu'elles soient économiques, sanitaires et sociales, mais renvoie aussi aux inégalités entre les femmes et les hommes.

Mesdames et Messieurs les conseillers, un budget dédié de 20 000 € a déjà été adopté au budget primitif. Utilisons-le et surtout allons plus loin. Nous devons continuer à proposer, expérimenter, subventionner et adapter les réponses dans chacun des collèges. Nous pensons que les solutions envisagées sont parfois insuffisantes. C'est pourquoi nous vous proposons à nouveau l'installation de distributeurs de serviettes, positionnés dans les toilettes des filles. Ces distributeurs s'inscriraient aussi dans une démarche durable par la proposition de produits réutilisables, mais permettraient surtout à toutes ces jeunes filles de pouvoir suivre une scolarité dans de meilleures conditions, sans être défavorisées par de l'absentéisme. Par ailleurs, l'installation de distributeurs était une demande émanant des établissements. Selon eux, cette solution était la plus adaptée. Pourquoi ne pas leur faire confiance ?

Pour conclure, je souhaite souligner que nous ne sommes pas dans du confort. C'est un produit de première nécessité, absolument indispensable au respect de la dignité de la personne humaine.

Florence Lucas